



Prêt d argent non rembourser sans reconnaissance de dettes

Par **audrey74**, le **11/12/2013** à **23:32**

bonsoir,
il y a quelques années j ai prêter 4800 euros à l'ami de ma mère.
J'ai fais une demande a ma banque qu elle me prépare la somme.
Juste après être sorti de la banque nous sommes allez donner l argent à son avocat.

Je ne lui est pas fait signer de reconnaissance de dettes en penser qu'il étais de bonne foi et je n avais qu une vingtaine d années.

Je n arrête pas de demander mon argent sans réponse de sa part.

Je voulais prendre un rdv avec son avocat pour lui expliquer que j aurais besoin d un papier que ce jour la Mr a bien déposer cette somme d argent.

Pensez vous que je dois essayer de récupérer cette argents ou que ça ne sert a rien.

Merci d'avance.

Par **Legalacte**, le **12/12/2013** à **18:40**

Bonjour,

A partir du moment ou vous n'avez pas de reconnaissance de dette et que cette personne est de mauvaise foi, vous allez avoir beaucoup de mal à vous faire rembourser!

De même, l'avocat ne peut savoir d'où vient l'argent, si cette somme provenait de vous ou de l'ami de votre mère, donc je ne pense pas qu'il vous donnera cette attestation.

Par **audrey74**, le **12/12/2013** à **22:31**

je pense bien que l avocat ne va pas me dire que c etais moi qui a donner l argent.
mais a une heure d intervalle entre ma banque et l avocat ça ne pourrais être qu une coïncidence

donc pour vous cela ne sert a rien que je fasse des démarches